



Carnet d'un Bonnet Rouge

Saison 1

(version abrégée)

Jean Pierre LE MAT

Sommaire

Sommaire	2
L'étonnante histoire des Bonnets Rouges en 2013	3
La charte des Bonnets Rouges.....	4
Le déclencheur de la révolte : l'écotaxe.....	5
En quoi le ras le bol fiscal breton est-il unique ?.....	7
Les emplois productifs, une nécessité	8
Nous sommes tous hétéroclites !.....	9
Les Bonnets rouges vus de l'intérieur	10
L'énigme de la solidarité bretonne	11
Nos frères les paysans	12
Localiser les décisions.....	13
L'étouffement par la légalité.....	14
Le principe d'expérimentation	15
Faut-il s'interdire la violence ?	16

Les différents chapitres peuvent se lire dans l'ordre que vous voudrez.

L'ouvrage ci-après n'engage pas le collectif des Bonnets Rouges. Personne ici n'est propriétaire des idées exprimées. Le lecteur, au même titre que l'auteur, peut se les approprier et s'en réclamer.

L'étonnante histoire des Bonnets Rouges en 2013

Depuis une quinzaine d'années, l'agriculture bretonne et l'agro-alimentaire perdent leur dynamisme. De nouveaux concurrents apparaissent. Les contraintes réglementaires, la disparité des monnaies et les distorsions de concurrence plombent l'économie bretonne.

4 février 2009 : rassemblement d'un millier de manifestants au péage de la Gravelle (35), après le vote de la *taxe Boorlo*, appelée aussi « éco-redevance poids lourds ». Christian Troadec y était intervenu. Depuis 2009, une colère sourde contre l'écotaxe parcourt la Bretagne.

- ✓ 22 février 2013 : Mise en redressement judiciaire du groupe Gad. L'abattoir de porcs de Lampaul-Guimiliau est condamné.
- ✓ 18 juin 2013 : Appel de Pontivy, lancé par le Comité de Convergence des Intérêts Bretons (CCIB).
- ✓ 2 août 2013 : Coalition des paysans, des transporteurs et des ouvriers de l'abattoir Gad à Lampaul Guimiliau sous le portique écotaxe de Guiclan, entre Landivisiau et Morlaix. Le portique est abattu.
- ✓ 28 août 2013 : Entre 200 et 300 personnes se réunissent à Saint Gonnery (56). Paysans, transporteurs, ouvriers, acteurs du monde économique s'y retrouvent pour constater la situation et envisager l'avenir économique de la Bretagne.
- ✓ 8 octobre 2013 : le portique écotaxe de Melgven, entre Quimper et Quimperlé, est mystérieusement saboté. Il est démonté sur ordre du préfet.
- ✓ 11 octobre 2013 : le tribunal de Commerce de Rennes valide la fermeture des sites Gad de Lampaul-Guimiliau, Saint Martin des Champs et Saint Nazaire
- ✓ **26 octobre 2013 : Apparition de bonnets rouges sur la tête des manifestants devant le portique écotaxe de Pont-de-Buis.** La réaction des forces de l'ordre est très violente et fait plusieurs blessés. Un manifestant, Mikael Cueff, a la main arrachée par une grenade. Le portique sera démonté quelques jours après sur ordre du préfet.
- ✓ 2 novembre 2013 : Premier rassemblement de masse des Bonnets Rouges à Quimper. Plus de 30 000 personnes environ répondent à l'appel. Le même jour, le portique écotaxe de Saint Allouestre, entre Locminé et Josselin, est rendu inutilisable. Le lendemain, le portique écotaxe de Lanrodec, entre Guingamp et Saint Brieuc, est incendié.
- ✓ 4 novembre 2013 : Les ouvriers de l'abattoir de volailles Tilly-Sabco, de Guerlesquin, pénètrent en force dans la sous-préfecture de Morlaix.
- ✓ 5 novembre 2013 : les ouvriers de l'usine Marine Harvest, numéro un mondial du saumon, bloque l'usine de Poullaouen. Le groupe norvégien avait annoncé en juin son intention de fermer le site.
- ✓ 30 novembre 2013 : Second rassemblement de masse des Bonnets Rouges à Carhaix. Plus de 40 000 personnes répondent à l'appel. Les cahiers de doléances sont lancés à cette occasion.
- ✓ 28 décembre 2013 : le portique écotaxe de Pontorson est rendu inutilisable.

La charte des Bonnets Rouges

Les Bonnets rouges
Vivre décider travailler en Bretagne



Charte des Bonnets Rouges Karta ar Bonedoù Ruz

Notre volonté
Vivre, décider et travailler en Bretagne

Les Bonnets Rouges croient fermement que la Bretagne a un futur. Ils veulent préparer ce futur, pour le bien des générations montantes.

Nos objectifs

- ◆ Le maintien de l'emploi et du travail productif en Bretagne.
- ◆ L'aménagement et l'équilibre du territoire breton, en intelligence avec les populations concernées.

Nos revendications

- ◆ Le maintien de la gratuité de nos routes et la suppression de l'écotaxe. Cette taxe maudite détruit l'emploi, déséquilibre nos territoires et crée une distorsion de concurrence au détriment de la Bretagne.
- ◆ En finir avec les distorsions de concurrence et le dumping social. Ces inégalités détruisent nos emplois et altèrent nos relations avec les autres peuples.
- ◆ Libérer les énergies. L'avalanche de normes et de contraintes administratives décourage les initiatives, accentue l'irresponsabilité et avantage les tricheurs.
- ◆ Relocaliser les décisions nous concernant. Elles ont été confisquées par une machine bureaucratique qui ne fonctionne plus que pour elle-même.

Nos valeurs

- ◆ Dans notre péninsule armoricaine, nous sommes dépendants les uns des autres. La Bretagne se construira collectivement, au-delà des divisions entre professions ou sensibilités politiques.
- ◆ Nous portons les valeurs de progrès, de solidarité, de confiance et d'humanisme. Nous ne nous reconnaissons ni dans la haine ni dans le rejet de l'autre.
- ◆ Ceux qui ont cette volonté, ceux qui adoptent ces objectifs et ces revendications sont dignes de porter avec nous le bonnet rouge. Ensemble, en partant de la base, nous prendrons des initiatives constructives pour relocaliser les emplois et les décisions.

Les Bonnets rouges
Vivre décider travailler en Bretagne
Ar bonedoù ruz
Gallus dibenn labourat e Breizh



Ar bonedoù ruz
Bevañ divizout labourat e Breizh



 facebook.com/BonnetsRougesOfficiel

 [@BonnetRougeBZH](https://twitter.com/BonnetRougeBZH)

Le déclencheur de la révolte : l'écotaxe

Voici, en 12 points, les éléments nécessaires pour comprendre l'écotaxe et ses conséquences.

1 - L'écotaxe est annoncée pour favoriser le ferroutage et le transport fluvial (mais pas le transport maritime). Aucune infrastructure rail-route n'a été mise en place par les services publics en Bretagne. La seule compagnie ferroviaire à avoir mis en place le ferroutage en Bretagne est Combiwest, par sa plateforme de Morlaix. L'installation de Combiwest a été combattue par la SNCF, afin de conserver son monopole et non pas d'apporter un meilleur service au public. Les procédés employés par la SNCF n'ont guère été loyaux : décrochage de wagons en gare de Rennes ; achat de *sillons* de blocage, procès à RFF.

2 - La gestion du télépéage a été confiée à Ecomouv, une entreprise détenue à 70% par une entreprise italienne, *Autostrade per l'Italia*. Sur 1,2 milliards d'euros qui devraient être prélevés, 780 millions (65%) reviendra à l'Etat. Ecomouv conservera 230 millions (hors TVA) pour la maintenance de ses infrastructures. La part de l'Etat sera affectée à un établissement public, l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France. L'agence est présidée par Philippe Duron, député-maire de Caen, qui vient de proposer par ailleurs au gouvernement (rapport Duron) le report entre 2030 et 2050 de la prolongation de la ligne à grande vitesse vers Brest et Quimper. Contrairement au *Grand Paris*, l'infrastructure des voies de communication en Bretagne ne fait pas partie des priorités françaises.

3 - L'écotaxe prélevée sur les voies secondaires (160 millions d'euros prévus par an) devrait revenir aux collectivités chargées de les entretenir. Dans ce cas-là, la finalité affichée par l'écotaxe n'a rien d'écologique : c'est un télépéage pur et simple. En leur donnant de l'argent prélevé sur leurs propres concitoyens, ce qui ne lui coûte pas cher, l'Etat achète la complicité des collectivités territoriales au détriment de leurs administrés.

4 - Les collectivités territoriales n'ont aucun moyen de mettre en place, sur le territoire où l'écotaxe est prélevée, une alternative au transport routier. Tout se décide au niveau central. Contrairement au transport fluvial, qui concerne le *Grand Paris*, le transport maritime, qui concerne la Bretagne, n'est pas considéré comme une alternative.

5 - En plus du péage, les coûts supplémentaires liés à l'écotaxe se cumulent : paiement d'une caution pour le prêt d'un boîtier, installation de boîtiers dans tous les véhicules, immobilisation du camion si le boîtier ne fonctionne pas, coût kilométrique, amendes, sanctions pénales ou administratives. Le coût cumulé des nouveaux péages avoisine, dans certains cas, la marge de l'entreprise. L'écotaxe produira du chômage.

6 - En cas de panne, perte ou vol d'un équipement embarqué, la procédure est tellement onéreuse, longue et compliquée que le moindre incident sera catastrophique pour les transports d'animaux vivants et de produits frais, vitaux pour la Bretagne. L'écotaxe produira du gaspillage.

7 - Tous les transporteurs revoient actuellement leurs tournées en utilisant des logiciels d'optimisation. Jusqu'à présent, c'était la distance qu'ils cherchaient à réduire. Désormais, ce n'est plus la distance mais le coût. La conséquence sera une augmentation des distances pour éviter les routes écotaxées. L'écotaxe aboutira ainsi à augmenter l'émission de polluants, ce qui est le contraire du but affiché. L'écotaxe produira de la pollution.

8 - L'équilibre des territoires est rompu dès qu'il y a des inégalités d'accès. C'est la raison pour laquelle l'octroi, qui est une taxe d'ancien régime, a été supprimé par la Révolution française. C'est aussi la raison pour laquelle les négociateurs du CELIB, dans les années 60 et 70, voulaient pour la Bretagne des quatre-voies gratuites. Avec le système écotaxe, les villages qui auront le malheur de forcer un camion en fin de tournée à passer par une route écotaxée risquent de ne plus être approvisionnés. Les zones rurales seront pénalisées, à la fois pour la production (les entreprises y seront moins concurrentielles) et pour la consommation (les coûts d'approvisionnement des ménages y seront plus élevés). L'écotaxe produira de l'inégalité.

9 - L'écotaxe est liée à la création d'un fichier "Big Brother" de mise sous tutelle et de surveillance, avec des données à caractères personnels. Seront inscrits dans le fichier : nom et adresse du redevable, adresse électronique, numéro de téléphone, coordonnées bancaires, adresse d'envoi des factures, nom des personnes pouvant disposer du véhicule, Les portiques écotaxe enregistreront les dates et heures de passage, ainsi que des images faisant apparaître la totalité de la cabine du véhicule, les points de géolocalisation associés, la destination. Le fichier pourra être consulté par d'autres administrations que les Douanes.

10 - Il est prévu de soumettre à l'écotaxe tous les camions de plus de 3,5 tonnes, qu'ils soient pleins ou vides. La logique "pollueur-payeur" rend cette barrière de 3,5 tonnes dérisoire. Tous les véhicules à moteur polluent. La généralisation de l'écotaxe à tous les véhicules -et le flicage à toute la population- serait la conséquence inévitable de son acceptation aujourd'hui sur les camions.

11 - L'écotaxe devrait aussi être payée par les camions des pays voisins. Toutefois, tous les pays du monde n'ont pas de convention de réciprocité ou de compatibilité dans l'équipement des camions. Les pavillons de complaisance, comme dans la marine marchande, sont inévitables.

12 - Pour la Bretagne, la mise en place de l'écotaxe aura un sens symbolique très fort : celui de la soumission des Bretons. L'absence d'octroi puis de péage sur les routes bretonnes a toujours été revendiquée comme le signe d'une spécificité bretonne, que certains font remonter à Anne de Bretagne. Admettre l'écotaxe, c'est admettre que les Bretons n'ont pas leur mot à dire dans l'administration de leur propre territoire.

En quoi le ras le bol fiscal breton est-il unique ?

Les *progressistes* du siècle passé justifiaient les taxes et les impôts par la redistribution des richesses. Cette redistribution, opérée par un État impartial et juste, devait corriger les inégalités liées à l'économie libérale.

Deux phénomènes, cruciaux pour la Bretagne, viennent mettre à mal cette utopie, et la transforment en une sombre supercherie.

1 - Le mécanisme a été faussé par des intérêts catégoriels. Après la guerre, la coalition entre gaullistes et communistes a donné des avantages particuliers aux catégories qui travaillaient dans les secteurs stratégiques pour le relèvement de la France. La redistribution a favorisé ceux qui sont proches ou nécessaires au pouvoir central. Des avantages sociaux et des régimes spéciaux ont été octroyés aux salariés d'institutions ou d'entreprises qui peuvent paralyser le pays.

Ce qui est vrai socialement est aussi vrai géographiquement. La région parisienne est celle qui bénéficie le plus de la redistribution. On le voit pour l'écotaxe : la Bretagne est appelée à payer mais ne recevra rien. L'investissement de l'État dans le ferroviaire chez nous est reporté au-delà de 2030. Au Ministère de la culture, la mise en valeur des patrimoines en régions ne représente même pas la moitié du budget total du programme *Patrimoines*. Dans le domaine de l'architecture, le *Grand Paris* est annoncé officiellement comme une priorité. La nouvelle guerre socio-économique, née de la mondialisation, pousse au renforcement des espaces stratégiques que sont les métropoles capitales.

La pression fiscale, dans un pays centralisé, bénéficie à ceux qui sont au centre et dépossède la périphérie.

2 - Le poids des prélèvements fiscaux favorise les tricheurs. L'économie souterraine est de 2,5% chez nous alors qu'elle atteint environ 9,9% en moyenne en France et s'élève à plus de 18,5% du PIB européen¹. Plus les impôts sont lourds, plus l'honnêteté devient un handicap, par rapport aux concurrents des autres régions ou des autres pays.

La loyauté des Bretons, autrefois envers les chefs religieux, les nobles, aujourd'hui envers les institutions, est malheureusement un trait culturel et historique, qui ne peut être corrigé facilement, même par l'éducation. Nous avons une tendance fâcheuse à nous sacrifier pour les autres.

La loyauté bretonne, souvent mal dirigée, parfois désastreuse, fait partie de notre identité. Nous nous sentons bien ainsi. Pour compenser cette infirmité, nous sommes condamnés à des manières un peu brutales, à l'insoumission, à la désobéissance civile, à la témérité, éventuellement à la violence.

Ces comportements nous protègent, mais nous ne devons pas nous en contenter. Les Bonnets Rouges portent une ambition originale : inventer un monde où la loyauté ne serait pas un handicap.

¹ http://www.visa-europe.fr/fr/info_presse/actualites/actualites/2013/la_crise_economique_incite_les.aspx

Les emplois productifs, une nécessité

La Bretagne a été ruinée par la monarchie absolue. La première révolte des Bonnets Rouges, en 1675, marque le début de cette chute. Notre région n'est redevenue productive qu'après la seconde guerre mondiale. Le partage des terres entre tous les enfants d'une famille nombreuse ne laissait plus à chacun que des surfaces insuffisantes. De plus, la France nous demandait de la nourrir au meilleur prix. Nos paysans sans terre se sont alors tournés vers une agriculture sans terre, hors-sol.

Celle-ci ne pouvait qu'être spécialisée et intensive. Autour de cette solution de fortune se sont construits les services adaptés : usines d'aliment du bétail, organisations de producteurs, constructeurs de bâtiments d'élevage, abattoirs. A partir des années 60, les filières se sont organisées pour sécuriser la production et la valoriser, en transformant le lait en yaourts, les légumes en plats cuisinés, la viande en morceaux prêts à cuire. Tout le monde s'est mis à la tâche. Certains des meneurs comme Jean Le Mélinier, créateur de Magadur, étaient des militants bretons. D'autres, comme les patrons de l'Office Central de Landerneau ou de la CANA d'Ancenis, étaient de tradition conservatrice. D'autres comme Georges Pérus, directeur d'Unicopa, étaient des marxistes.

Ces emplois productifs sont aujourd'hui menacés. Pourquoi ? Bien des raisons peuvent être invoquées. D'aucuns se disputent pour identifier les tares de l'économie bretonne, dénoncer les responsabilités des uns et des autres, condamner l'incompétence ou l'appât du gain.

Je ne discute pas leurs explications et leurs condamnations. Je suis un frère de celui qui meurt, pas son médecin légiste.

La Bretagne² compte 202 000 entreprises, dont 94% ont moins de 10 salariés³. Les patrons de ces entreprises vivent dans le même monde que leurs salariés. Il ressemble plus à votre boulanger qu'aux patrons du CAC40, ou qu'aux gestionnaires de sociétés anonymes. S'ils disparaissent, l'emploi s'effondre. Depuis 10 ans, la moitié des emplois a été créée dans les entreprises de moins de 20 salariés.

Pour qu'il y ait des emplois, il faut des entreprises. Mais il faut aussi un marché, c'est-à-dire un service à rendre à quelqu'un. L'emploi productif est proportionnel au marché. Ainsi, l'agriculture biologique crée des emplois, mais seulement en proportion de la consommation de ses produits (2,4% en 2012⁴). D'autre part, les emplois productifs ne sont pas stables et ne peuvent être gérés comme des emplois publics. Le risque est partout. En conservant l'exemple de l'agriculture biologique, il n'est pas sûr que les Bretons fassent le poids face aux producteurs bios allemands ou asiatiques, ni que les consommateurs soient fidèles.

Un pays s'effiloche s'il perd ses emplois productifs. Les emplois administratifs sont nécessaires pour assurer les services publics. Les emplois subventionnés sont nécessaires pour assurer la qualité de vie, en entretenant les paysages, les monuments, la création artistique. Mais tous ces emplois sont assis sur les besogneux, les anonymes, ceux qui produisent des biens ou des services dans le secteur marchand.

² Bretagne historique et non Bretagne administrative à 4 départements (138 000 entreprises)

³ Insee Bretagne. Octant Analyse N°47. Avril 2013.

⁴ Selon <http://www.agencebio.org/la-bio-en-france>

Nous sommes tous hétéroclites !

Les Bonnets Rouges sont un rassemblement hétéroclite, dit-on.

Je suis hétéroclite.

J'ai été ouvrier, cadre, chômeur, travailleur indépendant, chef d'entreprise. Oui, je suis hétéroclite à moi tout seul...

Devrais-je, à chaque changement de classe ou de statut social, me renier ? Renier mes valeurs constantes, qui viennent sans doute de très loin ? Renier mon identité, mes convictions, mes amis ? Je ne l'ai pas fait.

Je suis resté fidèle à tout cela, à mon enfance de fils d'artisan. Je suis resté fidèle aux fils de paysans et d'ouvriers avec qui je jouais dans les landes de Plouigneau. Je suis resté fidèle à quelque chose que l'on pourrait appeler « mon peuple ». Oh, je sais, c'est un tout petit peuple... Un peuple discret, dur au travail, flamboyant dans les festivités, fantasque comme son ciel et ses pluies. Ce petit peuple, c'est le mien.

Mon père s'était engagé en 1939 dans l'armée française, à 19 ans, pour la durée de la guerre qui s'annonçait. Il y croyait. Il était breton, trop breton sans doute. Un plouc, un Français de seconde zone. Il a été mobilisé dans la cavalerie nord-africaine, avec d'autres Français de seconde zone, qui venaient des colonies ou des provinces arriérées. Je conserve encore la chéchia rouge qu'il portait devant les panzers allemands. Il avait vu tous les gradés s'enfuir devant l'avance allemande. Je l'imagine, avec son cheval et son fusil, désarmé devant les tanks allemands, maudissant les donneurs de leçons. Il a connu cinq ans d'internement en Allemagne.

On accuse les Bretons de scepticisme face aux institutions. Il y a peut-être une mémoire collective là dessous. Le bonnet rouge, c'est la leçon tirée de la chéchia rouge...

Aujourd'hui, tout le monde devient hétéroclite. Les jeunes enchaînent les métiers selon les opportunités. Mon père fabriquait des balais pour les sols en ciment et en terre battue. Les sols en terre battue ont disparu. On ne succède plus à son père. J'ai été ouvrier, cadre, chômeur. J'ai créé une entreprise de nouvelles technologies.

Les patrons bretons sont des parvenus. Bien des ouvriers sont des déclassés. On ne reçoit plus une classe sociale en héritage. On ne s'y enferme plus. Le métissage social et la transgression sont entrés dans les habitudes. Ce sont aussi les nouvelles nécessités.

Les classes laborieuses restent la référence, que l'on soit ouvrier, paysan, artisan, entrepreneur. Ce sont elles qui créent la richesse, de façon bien plus incontestable que les nébuleuses « classes moyennes ».

Les Bonnets Rouges rassemblent les besogneux. J'y entends battre le cœur de la Bretagne. J'entends battre le cœur de mon peuple. Il bat bien plus fort que les corporations et les classes sociales abstraites qui font le miel des idéologues. Ceux-ci nous demandent de croire en leurs catégories, les unes bonnes, les autres méchantes. Cela rappelle furieusement d'autres catégories, croyants et incroyants, saints et pécheurs, élus et damnés, qui étaient celles de nos vieux curés.

J'ai entendu battre le cœur de mon peuple dans les rassemblements des Bonnets Rouges. J'en ai tremblé de joie.

Les Bonnets rouges vus de l'intérieur

Les réunions de Bonnets Rouges m'ont toujours étonné sur un point : il n'y a quasiment pas de dénonciations, si fréquentes dans les réunions politiques classiques.

Les Bonnets Rouges rassemblent ceux dont les statuts sociaux ou les régimes de retraites sont les plus défavorables : paysans, artisans, travailleurs indépendants, petits patrons, ouvriers du privé, chômeurs. Progressivement, d'autres viennent les rejoindre.

A la lutte de classes entre possédants et non-possédants, les Bonnets Rouges vont-ils substituer une lutte entre les classes précaires et les classes protégées ? On pourrait s'y attendre. Mais ce n'est pas le cas.

Pour être socialement protégé, il faut disposer, soit d'une fortune personnelle, soit d'un statut professionnel avantageux. Les Bonnets Rouges n'ont pas la dénonciation à la bouche, car ils considèrent que ces situations privilégiées sont provisoires. Le nombre d'individus que les institutions sont en mesure de protéger diminue inexorablement. La précarité est devenue une composante de la vie *normale*. Les notions de *justice sociale* et d'*égalité* ont été usées par les menteurs et monopolisées par les démagogues. L'idée d'être protégé par une institution ne vient plus à l'esprit. L'État protège, non pas ceux qui en ont besoin, mais ceux qui lui permettent de fonctionner. C'est triste, mais inévitable quand l'argent manque.

La précarité a donné naissance à une sorte d'indépendantisme social. De plus en plus de bénéficiaires potentiels d'aides sociales sont réticents à s'engager dans les démarches pour les obtenir. Bien des explications ont été données à ce phénomène : ignorance, complication des démarches, refus d'être marqué socialement comme pauvre, etc. Cet indépendantisme social se rapproche naturellement de l'indépendantisme politique breton.

Il y a, dans cet état d'esprit, les germes d'une révolution qui ne ressemblera pas aux précédentes. Il ne correspond pas à un rêve de richesse, ni de bien-être. Je ne suis même pas sûr qu'il corresponde à un rêve de liberté. Peut-être est-ce un rêve de pionnier ; celui de construire une œuvre collective, aux dimensions de la Bretagne...

La seconde particularité des Bonnets Rouges est qu'ils sont peu sensibles aux étiquettes de syndicats ou de professions. Les réunions des Bonnets Rouges permettent des rencontres très diverses. Ici, tout le monde s'accorde à penser que les individus valent toujours mieux que les institutions professionnelles qu'ils sont censés représenter.

La troisième particularité est qu'ils ne sont pas des *opposants*. Ils ne se recrutent ni dans l'armée de la droite, ni dans l'armée de la gauche. Leur but n'est pas de faire perdre un gouvernement ou un parti. Ce n'est même pas, malgré leurs gwen-ha-du omniprésents, de faire perdre la France. Leur but est de se donner un futur, ou d'en donner un à leurs enfants ou petits-enfants. Il y a beaucoup de mères et de grands-mères dans nos réunions.

La France moderne s'est figée, non sur des valeurs communes, mais sur des clivages consensuels. C'est une société de spectacle dont les acteurs sont des archétypes caricaturaux. Le mouvement des Bonnets Rouges ne rentre pas dans le cadre de ces oppositions droite-gauche, patronat-syndicat, riche-pauvre, public-privé, de souche ou non. Le pauvre jeu des clivages justifie et impose l'immobilité sociale. Il n'est porteur pour nous d'aucun espoir.

L'énigme de la solidarité bretonne

Il nous faut parler d'une réalité dérangeante. Une réalité qui bouscule l'aspiration à l'harmonie, à la paix, à l'organisation raisonnable d'un grand pays. Une réalité qui peut être qualifiée d'antisociale, de perturbatrice. Une réalité qui ne correspond pas aux vérités d'école primaire.

Cette réalité, apparue en pleine lumière avec la révolte des Bonnets Rouges, est la solidarité bretonne. Non pas celle d'une zone définie par l'administration ; celle d'une zone définie par l'histoire. Ce n'est pas la première fois que cette solidarité s'exprime.

Ah, le dépit de nombreux observateurs ! Cette réalité n'est pas inscrite dans leur logiciel ; donc elle ne peut exister. Tous ces gwen-ha-du lors des manifestations de Quimper et de Carhaix leur semblaient blasphématoires. Ils ne peuvent s'expliquer que par une manipulation ou un complot. Le Breton doit rester un provincial, et les provinciaux sont des individus indifférenciés. Nous ne correspondons pas au portrait-robot.

La solidarité bretonne est, pour le Français moyen, une énigme et un danger. Elle ne peut être dupliquée à toutes les régions françaises. Elle n'a pas d'équivalent. Qu'est-ce alors qu'une région, si ce n'est pas un sous-ensemble, une déclinaison, une subdivision administrative ?

L'identité bretonne est sans doute liée à une histoire, une culture, une langue, une position géographique, un climat... Peu importe, finalement. Sa particularité subversive est qu'elle ne se cantonne pas à la sphère privée. Les Bretons l'installent, de façon naturelle, dans la sphère publique. Et c'est ce qui est insupportable.

La révolte des Bonnets Rouges illustre à merveille l'approche bretonne de la sphère publique. Chez nous, elle n'est pas liée à un statut social ou professionnel, ou à un statut d'élu, mais à un territoire. Nous ne nous révoltons pas parce que nous sommes personnellement agressés, mais parce que notre territoire et notre peuple sont agressés.

Mais voyons, il n'existe pas de peuple breton ! Oh, les Français moyens ont déjà affirmé par le passé qu'il n'existe pas non plus de peuple algérien. Ils ont affirmé la même chose partout où ils ont imposé leur pouvoir. En guerre contre les Serbes, ils ont affirmé qu'il existe un peuple au Kosovo. Laissons-les décerner des brevets d'existence aux uns et le retirer aux autres. Se rendent-ils compte que, sur ce sujet, leur avis a perdu de son importance ? Le dialogue est devenu mondial et les événements nous départageront.

Comprendre la solidarité bretonne est un enjeu plus grave pour l'avenir de la France que pour l'avenir de la Bretagne. Si l'unité républicaine française est incompatible avec les solidarités populaires, alors la France ne peut se construire que sur le mensonge et la contrainte. Les Bonnets Rouges veulent jouer gagnant-gagnant. Mais ce n'est pas aux Bretons de sacrifier une solidarité qui les grandit à un mythe qui les atomise.

Si ce n'est pas possible, nos indépendantistes prendront le relais sur les ruines d'une France qui se sera autodétruite, paralysée par son arrogance et par des principes d'un autre temps.

Nos frères les paysans

Mon grand père parlait de cultivateurs, mon père d'agriculteurs. Je parle aujourd'hui d'éleveurs de porcs ou de légumiers. Ce glissement sémantique est significatif de l'évolution d'un métier, autrefois vu comme le travail de la terre, puis comme la gestion d'un espace, enfin comme une activité de production. Toutefois, le terme générique de *paysan* se maintient. Il est même revendiqué comme un refuge rassurant contre le temps qui passe, contre les technologies envahissantes et contre le flou qui entoure désormais la fonction sociale des travailleurs de la terre.

Le paysan a toujours eu un rôle productif. Pour survivre, l'humanité doit se nourrir. « *Donnez-nous notre pain quotidien* » est la prière pathétique qui traverse les millénaires. Ceux qui ont pour rôle de produire la nourriture de tous surveillent gravement les troupeaux et les récoltes. Ils savent leur importance. Ceux qui exercent un autre métier redoutent la défection, la désertion, le pouvoir du paysan. La Révolution française a exprimé cette crainte de la façon la plus brutale. Le personnage qui préoccupe le sans-culotte citadin, c'est le pourvoyeur de nourriture qui, en ces années de mauvaises récoltes et de troubles sociaux, pouvait le tuer par la famine. Il fallait conjurer, à travers le mythe négatif de l'accapareur ou du chouan, une revendication terrifiante : le droit des paysans à la liberté. Celle de conserver leur maigre récolte pour nourrir leurs propres enfants, avant de nourrir les cités. Crime contre l'autorité. Crime contre le peuple français. Crime contre la ville.

La défiance envers le paysan a pris aujourd'hui une autre forme. L'organisation de la production alimentaire est une arme redoutable. La famine s'est éloignée de l'Europe de l'Ouest, mais un pouvoir paysan est toujours ressenti par le bourgeois comme une menace. Menace pour sa santé, son cadre de vie, sa tranquillité, son plaisir, son environnement. Menace surtout pour la hiérarchie sociale et culturelle, qui donne aux habitants aisés des métropoles une importance qu'ils ne veulent pas perdre.

Essayons d'imaginer ce que pourrait être le paysan du futur, celui qui survivra après l'épisode actuel de la consommation de masse.

Le paysan breton du XXI^e siècle continuera à vendre des matières premières alimentaires, sans doute dans le monde entier. Il en a le savoir et l'infrastructure de production.

Si on en croit les agriculteurs allemands, dont une partie du revenu vient de la production d'énergie, l'agriculteur breton vendra du gaz et de l'électricité. Le marché le plus prometteur, mais actuellement interdit, sera le marché local.

Il vendra aussi des services de déneigement, d'entretien des fossés, d'épuration. Il en possède les outils et les techniques.

Il vendra aussi de l'air pur, du repos, des paysages, de la nature. L'acheteur de ces utilités sera le citadin stressé. Le moyen de faire payer ces biens à un acheteur arrogant n'a pas encore été trouvé.

Le paysan breton vendra peut-être une connaissance concrète du vivant, un art du temps, un apprentissage au monde sensible. Il en a la capacité, l'héritage et l'expérience. Il en rêve sourdement. La demande existe et pourrait devenir essentielle.

Localiser les décisions

Le verbe « localiser » a longtemps appartenu à un vocabulaire militaire. L'art de la guerre impose de localiser les troupes et les installations ennemies. Dans l'inconscient du soldat, *localiser* et *neutraliser* étaient les deux séquences fondamentales de la guerre de position.

Au fil du temps, les guerres de position se sont démodées. Les séquences de localisation et de neutralisation sont devenues insuffisantes dans les conflits modernes. Elles ont perdu leur suprématie par rapport à d'autres actions comme démoraliser, diviser, intoxiquer, isoler.

Depuis quelques années, le verbe « localiser » est devenu populaire chez les utilisateurs de GPS. Cette opération est du ressort exclusif des machines et des satellites, pour déterminer où se situe une destination, un ami, un client ou un restaurant.

Le verbe *localiser* rejoignait ainsi le verbe *délocaliser*, apparu avec la mondialisation, dans son acception d'opération mécanique, en dehors d'une responsabilité humaine identifiée. Le GPS localise votre destination sans que vous osiez le contester. La délocalisation, elle aussi, nous est présentée comme une fatalité. On délocalise, non pas parce quelqu'un l'a voulu, mais parce que les circonstances l'imposent : les salaires sont moins chers ici, le marché plus prometteur là.

« *Penser global, agir local* » est très à la mode chez les *bobos*, bourgeois-bohèmes, sympathiques et prétentieux. « *Penser local, agir global* » leur répondent les *lilis*, libéraux-libertaires, concrets et ambitieux. Qui a raison et qui a tort ? Les positions idéologiques, très en vogue au XXe siècle, s'effacent devant l'appel du lieu de vie, devenu l'écrin indispensable de la mémoire, de l'imagination et de l'intelligence. Se localiser, pour le bobo, c'est atterrir quelque part. Pour le lili, c'est un point de départ.

Une chose est sûre : nous sommes de moins en moins des *indigènes*. Nous voulons être reconnus comme des « *locaux* ». Aujourd'hui, même le Parisien se revendique d'un quartier, d'un immeuble, d'un *coin sympa*, fût-ce celui d'une résidence secondaire. Le localisme est à la mode. Le *locavore* est celui qui mange les produits du cru, nouvelle tendance de l'écologie gastronomique, après le *bio* et l'*authentique*.

Le glissement de l'indigène vers le *local* engendre au moins deux conséquences. La première est que le Breton de la diaspora passe du soupire du déraciné à la richesse culturelle du bilocalisé. Le bilocalisme est ce qui reste de la double nationalité quand les papiers administratifs ne font plus partie des préoccupations.

La seconde conséquence est que le Breton s'émancipe de son lien avec la Bretagne de race ou de souche. La généalogie, c'est la mauvaise fée qui s'est penchée sur le berceau du nationalisme breton. Elle s'est penchée aussi sur le berceau du nationalisme français, en faisant bien plus de dégâts. Ce nationalisme, répandu autant à gauche qu'à droite, se cache sous différentes appellations. Il s'inscrit dans la tradition jacobine d'unité citoyenne imposée. Encore aujourd'hui, ses fidèles chantent le cantique du sang impur.

Relocaliser... L'autonomiste y perd un peu son latin, mais y retrouve, sous des habits neufs, certains des rêves qui l'ont bercé. L'utopie semble avoir rajeuni. Ce qui s'enonçait autrefois avec le sérieux de la maturité politique s'exprime désormais par la fantaisie et avec l'énergie brouillonne de l'adolescence.

L'étouffement par la légalité

« *L'État a rendu les peuples superflus* » (Friedrich Sieburg)

Les normes ont rendu superflu le sens des responsabilités. Le remplacement de la conscience professionnelle par les normes et les contraintes administratives a certes permis de limiter les abus. Mais la responsabilité n'existe plus que négativement, comme un défaut d'application des normes. La conformité à la législation prime tout, y compris sur le sens du bien commun. L'innovation, la créativité sont devenues des agressions et des transgressions.

L'abus de normes dégrade la démocratie en bureaucratie. L'avantage concurrentiel d'une entreprise ne réside plus dans sa capacité d'innovation, mais dans son service juridique. Dans nos campagnes bretonnes, la religion de la norme se répand à travers des milices environnementales, qui se flattent d'une « stratégie contentieuse »⁵. Leur action est particulièrement efficace sur les personnes les plus vulnérables, qui n'ont ni les moyens intellectuels, ni les moyens matériels de se défendre. Elle se fait aussi au détriment des projets écologiques d'avenir, constructifs ou innovants.

Quand ce n'est pas une des 400 000 normes françaises devant lesquelles on nous demande de nous prosterner, c'est la Constitution française de 1958. Voilà bien un bouquet de principes qui a la fragilité cassante d'un bouquet sec. C'est du mort qui ressemble à du vivant. A chaque fois qu'on exhibe la Constitution, c'est pour interdire quelque chose. Pour éteindre un débat. Pour refouler une aspiration. Ce vieux texte militaire et complètement *has been*, rafistolé de partout, ne porte aucune des valeurs qui permettront de construire le nouveau siècle. Tout le monde le sait. Alors, pour ne pas risquer le ridicule universel, on n'en fait pas un objet de débat. On la sort de temps en temps du tabernacle de la République. On l'exhibe rapidement. On demande le silence. On exige des fidèles qu'ils s'agenouillent et qu'ils baissent les yeux. On espère que les peuples du monde s'abstiendront de faire des commentaires déplaisants ou moqueurs.

Le mouvement des Bonnets rouges ne partage pas l'idolâtrie ambiante pour la légalité. Face au blocage social créé par la montagne de normes et de contraintes administratives, deux voies sont possibles :

1 - Supprimer les normes inutiles. Une telle suppression ne rentre pas dans la même logique que leur création. La création d'une norme est un acte d'autorité. La suppression ne peut passer que par l'expérimentation, suivie par la constatation d'une amélioration. Un tel processus peut être très long, sauf si l'application peut se faire localement. Ainsi en Hollande, lorsqu'un conflit entre agriculteurs et environnementalistes aboutit à un blocage, la réglementation générale est suspendue dans la zone concernée, avec des inconvénients pour tout le monde, jusqu'à ce que les parties en présence trouvent une solution consensuelle.

2 - Etudier les contraintes que se donnent volontairement ceux qui travaillent au noir, c'est-à-dire ceux qui sont *hors normes*, lorsque les clients sont satisfaits et lorsqu'ils respectent l'environnement naturel et humain. Cette démarche heurte le respect de « l'état de droit ». Mais peut-être, pour éviter l'étouffement, faudra-t'il, un jour, en passer par là.

⁵ <http://www.fne.asso.fr/fr/nos-missions/contentieux.html>

Le principe d'expérimentation

Dans la nature, lorsque l'environnement évolue, un organisme qui ne peut explorer toutes les voies d'adaptation possibles est voué à disparaître, à moins d'être protégé par une puissance régulatrice.

La France est confrontée à la fois à des grappes d'innovations, à des crises économiques et financières, à une concurrence globale. La dette de l'Etat et des institutions empêche ces dernières de jouer un rôle de protection aussi déterminant que par le passé. Les forces vives ancrées dans les territoires doivent disposer de moyens non financiers leur permettant d'explorer elles-mêmes leurs voies d'adaptation.

Le principe d'expérimentation consiste à accorder un corridor réglementaire et des moyens légaux permettant de vérifier des hypothèses de gains économiques, sociaux ou environnementaux.

Le principe d'expérimentation peut s'appliquer dans les cas suivants :

- ❑ Lorsque des évolutions nécessaires ne peuvent trouver de solutions économiquement, socialement ou écologiquement acceptables dans le cadre de la législation en place ;
- ❑ Lorsqu'un dommage pour les générations futures pourrait être évité par une solution non prévue par la législation actuelle ;
- ❑ Lorsqu'une activité économique cherche des manières de se redéployer de façon durable et que les dispositions l'en empêchent ;
- ❑ Lorsque le développement ou la cohésion d'un territoire peut être consolidé par une nouveauté socialement acceptable, bien qu'incertaine et imprévisible dans toutes ses conséquences.
- ❑ Lorsque 5% de la population du territoire concerné par le corridor réglementaire aura exprimé sa volonté par pétition ou 50% par référendum.

Caractères généraux d'une expérimentation :

- ❑ La taille de l'expérimentation doit être proportionnelle à l'objectif identifié ;
- ❑ L'expérimentation peut être impulsée, dirigée et contrôlée par toute structure, entreprise ou association acceptée pour diriger l'expérimentation par l'autorité publique pertinente ;
- ❑ Au directeur d'expérimentation, l'autorité publique pertinente donne pour interlocuteur un sous-préfet à l'expérimentation ;
- ❑ Une expérimentation est limitée dans l'espace et dans le temps ;
- ❑ Une expérimentation ne doit pas provoquer de dommages irréversibles aux populations, aux structures ou à l'environnement ;
- ❑ Les objectifs et les résultats d'une expérimentation doivent pouvoir être chiffrés ou estimés de façon rationnelle ;
- ❑ Lorsqu'une expérimentation atteint ses objectifs, l'extension de la dérogation réglementaire doit pouvoir s'inscrire de façon durable dans la réglementation ou la législation concernée ;
- ❑ L'expérimentation peut être spécifique à un territoire, une entreprise, une association, un laboratoire. La spécificité n'est pas une tare.

Faut-il s'interdire la violence ?

Les Bonnets rouges usent épisodiquement de violence. Certains portiques écotaxe ne s'en sont pas relevés. Un portail de sous-préfecture a gardé quelques cicatrices.

Il y a un siècle, les politiciens se provoquaient en duel. Les enfants de l'école publique se battaient contre ceux de l'école libre. Entre 1939 et 1945, les passions violentes se sont déchaînées. Après la guerre mondiale vinrent les guerres d'Indochine et d'Algérie. Ceux qui avaient tué ou avaient été tués étaient des héros. A la maison et à l'école, on ne lésinait pas sur les fessées et les gifles. Des années 60 jusqu'aux années 2000, des attentats ont illuminé les nuits bretonnes.

Aujourd'hui, les Français ont perdu le goût de la violence. Ils sont prêts à sacrifier beaucoup de choses à leur tranquillité et à leur confort. Peut-être même leur liberté.

Il y a plusieurs sortes de violences. Celle du dominé est liée à la perception d'une inertie désespérante du pouvoir en place. La fin des attentats en Bretagne correspond à une modification de perception que les Bretons ont de l'État français. Bousculé par les crises, miné par la dette publique, celui-ci apparaît désormais comme un ogre malade.

Chez le conquérant, l'abandon de la violence physique correspond au passage du statut de vainqueur à celui de dominant. Pour qu'elle soit durable, la domination nécessite des solutions non sanglantes, que l'on nomme par analogie *violences morales*. C'est la privation d'un avenir collectif. Chez les populations colonisées, la démolition du passé conduit à une incapacité de construire le futur. Quand les racines sont coupées, les étoiles s'obscurcissent. Phénomène étrange et inquiétant, annonciateur de chaos, dans un monde où la finance et les marchandises prétendent guider l'avenir de l'humanité.

Entre violence physique et violence morale, il existe des voies de dégagement. La violence verbale a les faveurs de certaines communautés pour qui l'expression orale est importante. D'autres choisissent la violence contre eux-mêmes par suicide, alcoolisme ou auto-dégradation. Les Bretons empruntent volontiers cette dernière voie. Ils ne sont doués ni pour la violence verbale, ni pour les jeux pervers du dominant. Sans doute leur histoire leur a-t-elle fait perdre à la fois le goût de s'exprimer et l'habitude de dominer.

Ce handicap étant établi, la Bretagne gagne-t-elle à refuser la violence physique ? Elle y perd un mode d'action ancien sans en maîtriser un nouveau. On peut néanmoins comprendre nos compatriotes. L'abandon de la violence physique est un enjeu de civilisation. L'abolition de la peine de mort est emblématique de ce renoncement. Mais il ne faut pas tout confondre. Ce n'est pas un enjeu de démocratie. Bien des démocrates, à commencer par les Résistants de 1940-44, ont utilisé la violence.

Les Bretons se veulent démocrates. Mais ils veulent d'abord montrer qu'ils sont civilisés. Sont-ils mieux respectés ? Y gagnent-ils autre chose que le confort fade et provisoire de la soumission ? Je n'en suis pas sûr.

Les Bonnets Rouges ne s'interdisent pas d'user de violence, contre un portail de préfecture ou un portique écotaxe par exemple. C'est la violence contre les choses. Elle permet de tenir en respect ceux qui font violence aux hommes et aux femmes de ce pays.

**Si ce livret vous a plu,
envoyez-le à tout votre carnet d'adresses
ou mettez-le en téléchargement !**